

# PROCES – VERBAL

## COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

### (7ème réunion – saison 2024/2025)

Réunion du : 28/03/2025  
À MONTGERMONT

---

**Présents** : MM. Alain LEAUTE, Thierry BRIAND, Didier PAUCHARD, Gérard MIGNON, Nicolas ROUAUX, Sten BIENVENU, Hervé BEAUGUION, Vincent BIARD, Lionel DAGORNE, Sébastien JOUANNO, Bruno CHEFTEL, Thomas BIZEUL, Alain BERNARD, Loïc CONAN, Patrick LE GOFF.

**C.T.R.A.** : M. Jonathan TRIBODET

---

**Excusés**: Mme Anaëlle REHEL  
MM. Thibault MICHEL et Gérard LE ROY

Représentant de la CFA/DA : M. Lionel JAFFREDO  
C.T.R.A.s : MM. Bertrand LAYEC et Erwan FINJEAN

---

#### **CONDOLEANCES**

- A la famille de Bernard MARTIN, ancien arbitre fédéral, et ancien président de la CDA 35.

#### **FELICITATIONS**

- A Benoît BOURHIS, arbitre de Ligue Futsal et Beach Soccer, pour la naissance de sa fille Thalïa.

<b>1. ORGANISATION DE LA CRA</b>
----------------------------------

#### **1.1. Approbation du PV de la dernière séance plénière**

**P.V. Plénière du 21 février 2025**

PV Adopté avec un ajustement sur les présents.

#### **1.2. Projection sur la saison 2025/2026**

**Organisation ETRA**

Le projet est soumis à la validation des élus.

## Nombre montées/descentes par catégorie

Lors de sa réunion, la CRA décide d'appliquer les règles suivantes de montées et descentes pour la saison 24/25 :

- Descentes par groupe de R1 en R2 : **3 maxi**
- Montée par groupe de R2 en R1 : **1 mini**
- Descente de chaque groupe de R2 en R3 : **2 maxi**
- Montée de R3 en R2 : **10 mini**
- Descente de R3 en district : **10 maxi**
- Nomination de R3 : **12 mini**
- Descente de chaque groupe de AAR1 : **1 maxi**
- Montée du groupe des AAR2 : **2 mini**

La CRA précise les éléments suivants en vertu du règlement intérieur :

- En cas d'égalité, c'est la note obtenue au contrôle de connaissances qui départage les arbitres.
- Un arbitre qui n'aurait qu'une seule observation : il ne peut pas être promu mais peut, selon son classement, être rétrogradé.

La CRA se réserve le droit d'étudier tous les cas particuliers (Arrêts, saison neutralisée, saison partielle, nombre d'observations...) pouvant avoir un impact sur les classements de fin de saison. La CRA se réunira le Mercredi 21 mai 2025 en plénière pour valider l'ensemble des classements de Ligue et des réunions de classements seront organisées dans chaque District le Vendredi 23 mai 2025.

## Réunions de classement

Les réunions de classement seront organisées à 19h dans chaque District le vendredi 23 mai 2025. Une invitation sera envoyée au cours du mois d'avril.

## Programme technique de début de saison

Au regard des calendriers des compétitions, la CRA entérine les périodes de stages pour l'été 2025 :

- Tournoi des Centres de Formation (Groupe Espoirs) : du jeudi 31 juillet (17h) au 3 août 2025 (18h)
- Stage Espoirs : du jeudi 21 août (17h) au samedi 23 août (14h). Les candidates féminines et les candidats JAF seront également convoqués.
- Stage R1 et AA : le samedi 23 août de 8h30 à 18h00
- Stage R2 : le dimanche 24 août de 8h30 à 18h00
- Stage R3 et candidats (+35 ans) : le samedi 30 août de 8h30 à 18h00
- Stage R3 et candidats (-35 ans) + rattrapage N°1 : le dimanche 31 août de 8h30 à 18h00
- Observateurs Ligue : du samedi 6 septembre (14h) au dimanche 7 septembre (14h00)
- Contrôle de connaissance Ligue (dans les districts) + test physique : Dimanche 14 septembre de 8h30 à 12h30
- Stage JAL, candidats JAL et observateurs JAL : dimanche 21 septembre

Les stages de Ligue "Futsal" et "Féminins" seront positionnés lors de la prochaine CRA en lien avec la nécessité de disposer du calendrier des stages fédéraux concernés.

## Séminaire des présidents de CDA et CRA

Organisé par la FFF, il aura lieu les 16 et 17 mai à Clairefontaine.

## 2. POLITIQUE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT

### 2.1. Formation initiale en arbitrage

#### **FIA Régionale du 21 au 23 février**

Encadrement : H BEAUGUION, C. BERNARD, B. JEGOU, T. LE GOFF

La FIA a été réalisée avec deux groupes en salle et quatre groupes pour les ateliers terrain. 46 arbitres au total (sur les deux groupes) ont été reçus.

District et sexe	Reçus			Total Reçus	Non Reçus
	13/14	15/22	23 et +		
<b>22</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>3</b>
H	3	5	9	17	3
<b>29</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>1</b>
H	1	1	11	13	1
<b>35</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
F	0	0	1	1	0
H	0	2	1	3	0
<b>56</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>0</b>
F	1	0	1	2	0
H	3	3	4	10	0
<b>Total général</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>27</b>	<b>46</b>	<b>4</b>

#### **Formation des formateurs FIA le 22 mars - expérimentation de la FIA 2.0**

Encadrement : Bertrand LAYEC et Jonathan TRIBODET (CTRA)

17 formateurs étaient présents à Ploufragan pour cette session qui avait pour principal objectif de préparer l'expérimentation de la FIA 2.0 qui sera réalisée en avril : séquences en salle mais aussi mise en place des nouvelles séances terrains.

Cette session, riche en échanges, a également permis de faire un point d'étape sur les FIA réalisés depuis le début de saison ainsi que de se projeter sur le calendrier des FIA 2025/2026.

Un compte-rendu détaillé est en cours de finalisation : il sera livré aux participants tout comme le bagage expérimental.

#### **Projet de calendrier FIA 2025/2026**

A l'issue de la séance du 22 mars, le calendrier régional suivant est proposé à la CRA.

Proposition => continuer en 2025/2026 avec un maillage cohérent

- ✓ Sessions **District** réparties sur l'année
  - Examen le WE du 5 octobre 2025
  - Examen le WE du 30 novembre 2025
  - Examen le WE du 8 février 2026
  - Examen le WE du 26 avril 2026
- ✓ Cibler les sessions **régionales** sur les vacances scolaires à savoir :
  - Examen le WE du 24 août 2025
  - Examen le WE du 22 février 2026
  - Examen le WE du 5 juillet 2026



La CRA donne un avis favorable au calendrier FIA.

## **2.2. Examens, stages, et réunions diverses**

### **Tests physiques du 8 mars 2025**

Encadrement : A LEAUTE, J. TRIBODET HEINRY  
B. Corcuff (arbitre R3) a validé le test physique.  
Les arbitres absents seront reconvoqués le 27 avril.

### **Stage supérieur Interligue du 7 au 9 mars à Ploufragan**

Encadrement :

- Direction de l'Arbitre : J. CERVEAU, L. DUHAMEL, C. CAPPELLI et F. DOUDET
- LBF : A. LEAUTE, T. MICHEL, B. LAYEC (CTRA), J. TRIBODET (CTRA)

Les arbitres bretons et normands ont pris part à des évaluations physiques, à des séances athlétiques ainsi qu'à des séances techniques notamment sur la communication et la collaboration sans oublier l'intervention d'un arbitre de premier plan, Abdelatif KHERRADJI.

### **Sélection définitive candidats F4 et groupe espoirs 25/26 le 24 mai 2025**

Encadrement : A. LEAUTE, T. MICHEL, CTRA

#### **Journée de détection - groupe espoirs.**

Dans le cadre de la détection des potentiels candidats pour le Groupe Espoirs 25/26, à la suite des signalements émis par les observateurs et managers, les arbitres suivants sont convoqués pour participer à une ½ journée de détection le samedi 24 mai 2025 au CTR de Ploufragan de 8h00 à 12h30 : TACHE – JEGO – LE GUILLOU – DAMBLANT – MEGLI

Ils profiteront du déjeuner avant de quitter le CTR.

Durant cette ½ journée ils subiront des tests théoriques ainsi que le yoyo test.

#### **Journée de sélection définitive candidats F4**

Cette journée se déroulera le samedi 24 mai 2025 au CTR de Ploufragan de 8h00 à 17h30 en présence des candidats à la candidature fédérale arbitre sénior.

### **2.3. Actualités complémentaires**

#### **Formation de formateurs en arbitrage 23 mai au 25 mai**

Une communication a été adressée aux quatre Présidents de CDA ainsi qu'à tous les arbitres de Ligue dans l'objectif de recueillir les candidatures pour la prochaine formation de formateurs en arbitrage (niveau 1 – ex initiateurs) qui se déroulera du vendredi 23 mai à 18h00 jusqu'au dimanche 25 mai 14h00, au Centre Technique Bretagne Henri GUERIN de Ploufragan.

A noter, la Ligue de Bretagne a proposé sa candidature pour accueillir la formation de formateurs niveau 2 fin juin (en attente de retour de la Direction de l'Arbitrage).

#### **Préparation à la candidature fédérale**

Encadrement : Erwan FINJEAN et Jonathan TRIBODET (CTRA)

Une seconde visio de préparation s'est déroulée le jeudi 22 mars avec tous les potentiels candidats fédéraux 2025/2026 (Hommes, Femmes et Jeunes).

Cette session a permis de reprendre les fondamentaux pour réaliser un rapport disciplinaire ainsi que des premiers fondamentaux techniques. La prochaine session est prévue le 28 avril, les candidats ayant des travaux à réaliser en amont.

#### **Examen Ligue du 27 avril : Séniors, JAL et Futsal**

Encadrement :

- Futsal : G. MIGNON et un membre de la section Futsal
- Jeunes : D. PAUCHARD et les 4 représentants jeunes (CDA)
- Séniors : A. LEAUTE, H. BEAUGUION, A. BERNARD.
- CTRA

Les listes des candidats sont attendues de la part des CDA. En parallèle des candidats, seront convoqués :

- Les arbitres de ligue ou candidats qui n'ont pas encore passé leur test physique
- Les jeunes arbitres de Ligue qui n'ont participé à leur stage annuel.

### 3. POLITIQUE « CLUBS ET ARBITRES »

#### 3.1. Recrutement

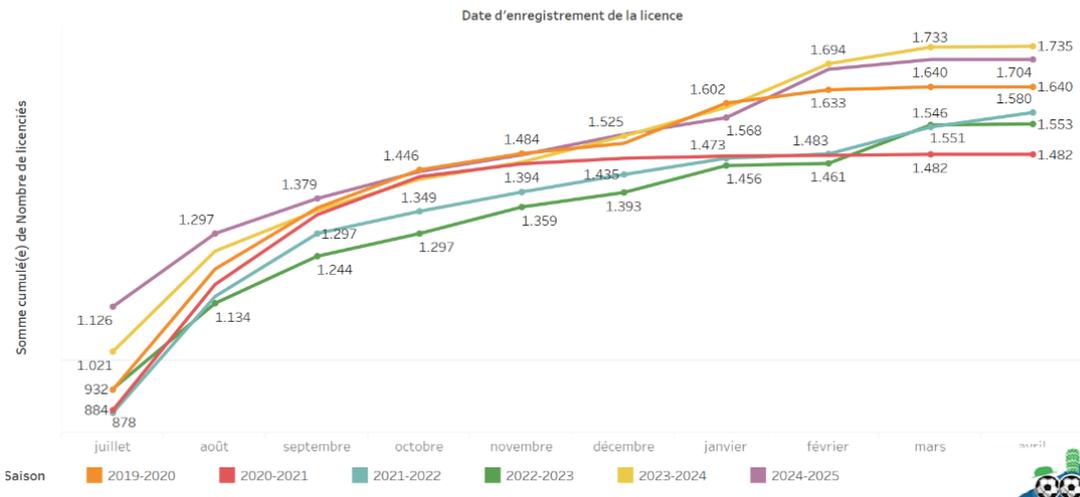
##### Effectif d'arbitres

Au 25 mars, l'effectif régional est de 1703 arbitres. Pour la deuxième saison consécutive, nous dépassons le seuil de 1700 arbitres. Pour rappel, à la fin de la saison 2023/2024, il y avait 1 735 arbitres. Le graphique suivant retrace l'évolution des effectifs sur les 6 dernières années.

##### Arbitres



##### Licences arbitres par mois



La comparaison définitive des effectifs sera réalisée après le 30 avril et l'enregistrement des dernières licences issues des FIA récentes.

##### Opération "stades professionnels"

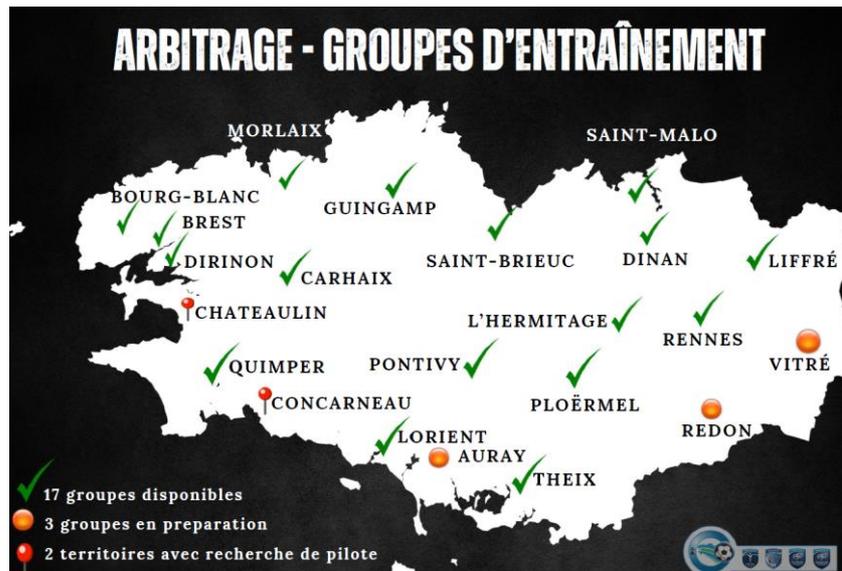
Après la réussite des opérations menées en partenariat avec l'En Avant Guingamp, le Stade Brestois et le FC Lorient, l'opération de recrutement au Stade Rennais FC sera menée par la CDA 35 le dimanche 6 avril à 17h15 (mach contre Auxerre).

Un bilan de ces quatre opérations sera réalisé en vue de la prochaine section "clubs et développement".

#### 3.2. Fidélisation

Une nouvelle édition du LAB est en cours de finalisation avec au programme la progression des jeunes arbitres, la gestion de la contestation ou encore le zoom sur les stages organisés dans les Districts.

Avec l'intégration du groupe d'entraînement de Ploërmel, il existe désormais 17 groupes d'entraînements proposés pour l'ensemble des arbitres bretons (de District, de Ligue et même fédéraux) à savoir :



### **3.3. Promotion de l'arbitrage**

Un bilan régional des actions réalisées sera lancé début avril en lien avec les quatre Districts. Cela permettra de mettre en avant les actions menées notamment dans les clubs comme dernièrement auprès du Club du Pilier Rouge à Brest (interventions auprès de jeunes joueurs de 9 à 13 ans).

Par ailleurs, organisée par le club de l'US Laillé, le 25 mars, une conférence sur l'arbitrage a été organisée en présence de François LETEXIER. Initiée en parallèle du déploiement du VOR dans le club et réunissant près de 200 personnes, cette conférence a été l'occasion de mettre en avant le parcours d'un arbitre du club (Kévin CHATIGNY) ainsi que le parcours pour devenir et progresser dans l'arbitrage (présence J. TRIBODET - CTRA). Cette action peut constituer un modèle à déployer avec l'accompagnement de la Ligue et des Districts. Ces travaux seront repris lors de la prochaine section clubs et développement.

## 4. POLITIQUE CIBLEE « JEUNES ARBITRES »

### 4.1. Jeunes arbitres - examens, stages et réunions diverses

#### **Stage de préparation JAF/JAFFE du 8 mars 2025**

Encadrement : CTRA

En parallèle du stage supérieur Interligues, 6 jeunes arbitres étaient présents à Ploufragan. Au programme : tests fédéraux, ateliers athlétiques avec prise de décision intégrée et séances techniques en salle.

#### **Challenge Durringer du mardi 25 et mercredi 26 mars à Vannes**

Encadrement : D. DARCEL, remerciements.

3 arbitres (élèves de seconde : Noam GUILLAS - Wassim ZOBEIDEH - Mewen HIVET) de la SSA ont assuré l'arbitrage des rencontres ainsi qu'un Jeune Arbitre de Ligue (Olivier COEURDACIER DE GENES).

#### **Désignation Interligues U15G du 15 au 18 avril à Châteauroux**

La CRA désigne Henri CARMES pour être le représentant arbitre breton qui se rendra à Chateauroux avec la sélection LBF U15.

#### **Sélection des candidats pré-JAF du 27 avril à Ploufragan**

Encadrement : D. PAUCHARD, K GUEGUEN et A. PERCHOC.

Sont convoqués :

22	29	35	56
CHANDAVOINE Axel HIVET Mewen LE CARBOULEC Alexia LE LAY Thomas PRIGENT Mayol	BERGOT Romain ILY Jordan TANTER Kaëlig	ALLARD DELANOE Matilin BOUTHELOUP Maëla BOURDE Sasha CARMES Henri	LE BIGOT Baptiste ODY Elouan

A noter : SAMSON Johan ou LEVAILLANT Lucas pourront également concourir lors de la phase suivante s'ils n'étaient pas retenus à l'issue de la sélection déjà en cours des candidats JAF.

#### **Sélection PEFA SSA – concours pour la scolarité 2025/2026 le 30 avril à Pontivy**

Les candidatures se terminent le 31 mars.

Environ 20 candidats seront convoqués toute la journée du 30 avril au concours d'entrée qui comprendra les épreuves suivantes :

- 1) Tests théoriques
- 2) Tests physiques puis PPI
- 3) Entretiens collectifs par niveau sur des analyses techniques

En cas de besoin, une possibilité d'entretien individuel ultérieur sera réalisé en visio.  
Les résultats sont attendus au cours du mois de mai.

### **Finales régionales Pitch U13 du 3 mai à Saint-Grégoire**

Les CDA désigneront 4 arbitres et leur encadrement après les finales départementales.  
La CRA désigne Vincent BIARD en qualité de représentant.

### **Festival d'Armor à Plougonvelin U17 du 7 au 9 juin**

Encadrement : D. PAUCHARD, K. GUEGUEN, A. PERCHOC, J. GUILLOU, R. BENETEAU  
Sont convoqués :

- JAF : Noé LE BRUCHEC. Clément REPESSE. Maélig JOUANNO. Maxime GAUDISIABOIS. Ewen BERDER. Emile GROT. Axel LAINE. Nathan LE GUILLOU. Maxime BOURDE. Elliott BUNEL.
- Candidats JAF 2024/2025 (sous réserve qu'ils soient reçus JAF) : Milan JEGO. Victor TANO. Tudy TREHIN.
- 4 Candidats JAF 2025/2026 : en cours de sélection.

### **4.2. Actualités complémentaires**

**Désignations jeunes** : à titre d'information, Axel LAINE et Ewen BERDER sont désignés par la FFF sur le tournoi international de Montaigu.

## **5. POLITIQUE CIBLEE « ARBITRES FEMININES »**

### **5.1. Arbitres féminines - examens, stages et réunions diverses**

#### **Section féminine**

La prochaine section est prévue le jeudi 24 avril 2025. Sabrina CHAUVET prend la suite de Savina EL BOUR en tant que représentante de la CDA 56.

#### **Bilan Interligues U15F du 18 au 21 février**

Bilan de J. TRIBODET, CTRA  
Compte-rendu des trois jeunes arbitres bretonnes (A. LE CARBOULEC, M BOUTHELOUP et C. BOUTHIER) : remerciements.

#### **Désignations phases finales Coupe de Bretagne F**

Dans la mesure du possible, des trios féminins sont à désigner sur les prochains tours de la Coupe de Bretagne Féminine.

## 6. POLITIQUE CIBLEE « FUTSAL ET FOOT DIVERSIFIE »

### **6.1. Foot diversifié - examens, stages et réunions diverses**

#### **Stage du groupe espoirs futsal du 30 mars 2025**

Encadrement : G. MIGNON, S. GAUDIN, J. PRESSE.

Organisée le 30 mars à Ploufragan, la journée aura vocation à préparer les candidatures fédérales pour les années à venir sur les domaines athlétiques et techniques.

#### **Interligues Futsal U15 et U18 des 7 et 8 avril 2025 dans la Ligue des Pays de la Loire.**

Au regard de l'indisponibilité justifiée d'E. KERDUDO, la CRA désigne Younès AMMACHI pour ce rassemblement.

#### **Désignation arbitre au stage interligues du 25 au 27 avril organisé par la Direction de l'Arbitrage**

La CRA désigne Elouan KERDUDO pour ce stage Interligues.

#### **Challenge Régional Futsal U13 le 12/04/2025 à Louannec (22)**

Encadrement : CDA 22 et J. TRIBODET (CTRA)

8 arbitres sont désignés par la CDA 22 pour assurer l'arbitrage de la compétition.

#### **Finales Régionales Futsal le 19/04/2025 à Questembert (56)**

Encadrement : G MIGNON, B. BOURHIS et J. TRIBODET (CTRA)

13 arbitres seront désignés par la CRA en lien avec la CDA 56 pour assurer l'arbitrage des six finales (U15, U18 et Séniors, H et F).

Désignations CRA

- ✓ Pour la finale Séniors H : Cédric VERGER et Sylvain LE VIGOUROUX. 3<sup>ème</sup> arbitre : Régis RONDEAU
- ✓ Pour la finale Séniors F et les catégories jeunes : en cours entre le président de la section et la CDA 56.

## 7. FONCTIONNEMENT DE L'ARBITRAGE

### 7.1. Désignations arbitres et observateurs

#### **Point sur les observations**

Un point de situation est effectué à l'oral sur l'avancement du nombre d'observations.

- Arbitres de Ligue
- Candidats Ligue y compris passerelles (dont F)
- Conseils des candidats seniors

### 7.2. PV Section « lois du jeu et réclamations »

#### PV du 22 mars 2025 de la section lois du jeu de la CRA s'agissant de la rencontre de la Coupe de Bretagne U14 Penvénan Ja et Lanvollon Js

Pris connaissance.

#### Appel déposé par le club du SERVON CS à l'encontre de la décision prise par la section lois du jeu de la CDA 35 s'agissant de la réserve technique relative au match D1 RENNES CPB GAYEULLES 1 / SERVON CS 1 du 18/01/2025

Les deux clubs ainsi que l'arbitre seront convoqués à la Ligue de Bretagne le **samedi 5 avril à 10h** pour une audition avant décision.

#### Réserve technique déposée par le club de Vannes Mérimur s'agissant du match de R3 les opposant à Grandchamp

Les clubs ainsi que l'arbitre seront convoqués à la Ligue de Bretagne le **samedi 5 avril à 11h** pour une audition avant décision.

### 7.3. Actualités LBF complémentaires

#### Proposition d'évolution des règlements de Ligue 2025/2026

La CRA a été saisie comme l'ensembles commissions pour émettre des propositions d'évolution des règlements en vue de la saison 2024/2025. Elle émet trois catégories de propositions vers les instances régionales compétentes :

- Réglement des tirs au but pour les coupes régionales : retirer dans le règlement spécifique les éléments qui relèvent des lois du jeu et prévoir un renvoi global vers les lois du jeu IFAB afin d'éviter toute discordance.
- L'arbitrage par des joueurs sur les compétitions régionales (notamment en U14) : proposition de formaliser l'accord de principe en rendant possible un roulement sur la fonction d'arbitre assistant.
- Compétitions Futsal : des propositions spécifiques ont été effectuées au cours de l'année (dispositif en l'absence de chronométrage, application IFAB pour les tirs au but...)

La question de l'évolution du dispositif "carton blanc" fait l'objet d'un échange dédié.

#### **7.4. Situations individuelles – courriers**

**Mesure administrative vis à vis d'un arbitre, Monsieur O.** (extrait de la décision notifiée avec anonymisation)

*“ Griefs reprochés à Monsieur O. : répétition de non-respect de désignations à des matchs*

*La Commission,*

*Déclare que le dossier a fait l'objet d'une procédure d'audition, conformément à l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage.*

*Après avoir convoqué l'arbitre Monsieur O. le 4 mars 2025 par courriel avec accusé-réception précisant notamment le grief, le lieu et la date de convocation ainsi que les possibilités qui lui étaient offertes à savoir :*

- ✓ de présenter ses observations écrites ou orales,*
- ✓ d'être assisté ou représenté par un ou plusieurs conseils de son choix,*
- ✓ de consulter les pièces du dossier avant la séance*
- ✓ d'indiquer quarante-huit heures au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la convocation*
- ✓ de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir.*

*Ayant constaté l'absence non excusée à cette audition de M. O,*

*Les personnes non-membres n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,*

*Après étude des pièces versées au dossier,*

*Jugeant en première instance,*

*Considérant le non-déplacement de M. O à une désignation le 23 février 2025 (Match X de R3) sans l'envoi d'un motif recevable et sans explication complémentaire*

*Considérant que l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage prévoit que « Les Commissions de l'Arbitrage peuvent prononcer une mesure administrative à l'encontre d'un arbitre qui ne respecte pas les directives administratives et managériales nécessaires à la gestion et à l'organisation de l'arbitrage départemental, régional et / ou national. Dès lors, une mesure administrative pourra être prononcée à l'encontre d'un arbitre pour :*

- [...]*
- non-respect des obligations administratives découlant de sa fonction, telles que notamment : non-respect d'une désignation à un match, [...] »*

*Considérant que le non-respect d'une désignation à un match a un impact non-négligeable sur les compétitions sportives*

*Considérant qu'un tel irrespect des obligations administratives découlant de la fonction d'arbitre de Ligue est incompatible avec l'organisation de l'arbitrage au niveau régional*

*Considérant que la gravité des faits constatés oblige la Commission Régionale de l'Arbitrage à procéder à une mesure administrative au sens de l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage*

***Considérant la mesure administrative prise pour un motif similaire à savoir le non-respect d'une décision et notifiée le 14 janvier 2025 à l'encontre du même arbitre, M. O.***

**Considérant la répétition constatée des manquements administratifs,**

Par ces motifs :

**- Décide, en application de l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage, d'infliger à M. O un déclassement c'est-à-dire, au regard de sa catégorie d'arbitre de Ligue R3, une remise à disposition du District."**

**Mesure administrative vis à vis d'un arbitre, Monsieur Y.** (extrait de la décision notifiée avec anonymisation)

**" Griefs reprochés à Monsieur Y : application du règlement en lien avec une sanction disciplinaire attribuée à un joueur (Match X de R3)**

La Commission,

Déclare que le dossier a fait l'objet d'une procédure d'audition, conformément à l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage.

Après avoir convoqué le 4 mars 2025 M. Y par courriel avec accusé-réception lui précisant notamment le grief, le lieu et la date de convocation ainsi que les possibilités qui lui étaient offertes à savoir :

- ✓ de présenter ses observations écrites ou orales,
- ✓ d'être assisté ou représenté par un ou plusieurs conseils de son choix,
- ✓ de consulter les pièces du dossier avant la séance
- ✓ d'indiquer quarante-huit heures au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la convocation
- ✓ de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure et notamment lors de cette audition à venir.

Les personnes non-membres n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Après étude des pièces versées au dossier,

Jugeant en première instance,

Après audition de M. Y le 28 mars 2025,

Considérant les précisions adressées par M. Y à la Commission Régionale de Discipline ainsi que la feuille de match de la rencontre citée en objet,

Considérant que M. a attribué un carton rouge après le coup de sifflet final à un joueur,

Considérant que ladite sanction disciplinaire ne figure pas sur la feuille de match,

Considérant les explications données de M. Y par écrit ainsi que pendant l'audition selon lesquelles la présentation du carton rouge était une erreur car effectuée « par précipitation »,

Considérant qu'un arbitre doit faire figurer sur la feuille de match toutes les sanctions disciplinaires infligées pour une rencontre,

Considérant que si un arbitre juge, après la fin du match, avoir fait une erreur sur une sanction disciplinaire, il lui appartient de laisser les sanctions disciplinaires distribuées mais de rédiger un rapport à destination de la commission de discipline compétente avec toutes les explications nécessaires,

Considérant que l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage prévoit que « Les Commissions de l'Arbitrage peuvent prononcer une mesure administrative à l'encontre d'un arbitre qui ne respecte pas les directives administratives et managériales nécessaires à la gestion et à l'organisation de l'arbitrage départemental, régional et / ou national. Dès lors, une mesure administrative pourra être prononcée à l'encontre d'un arbitre pour :

- mauvaise interprétation du règlement, faute technique ou faiblesse manifeste dans sa direction des acteurs en cours de match ou dans l'exercice de ses responsabilités autour du match,
- (...)

**Considérant que la non-retranscription sur la feuille de match d'une sanction disciplinaire distribuée est un manquement dans l'exercice des responsabilités,**

Considérant que la gravité des faits constatés oblige la Commission Régionale de l'Arbitrage à procéder à une mesure administrative au sens de l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage,

**Considérant toutefois que l'arbitre a reconnu sans ambiguïté et avec bonne foi son erreur de procédure,**

Par ces motifs :

- **Décide, en application de l'article 39 du Statut Régional de l'Arbitrage, d'infliger à M. Y un avertissement.**

#### **PV Restreinte du 25/03/2025**

PV adopté

**Mails des 03 et 18/03 de Ludovic BADOUAL, arbitre R2 du District 35, informant la CRA de son indisponibilité jusqu'au 01/06/2025.**

Pris note. En vertu du règlement intérieur, il sera classé mais ne pourra pas être promu.

**Mail du 09/03 de Théo CODET, arbitre R3 du District 35, concernant sa situation + transmission de la commission de Discipline.**

Au regard des faits, l'arbitre ne sera désigné qu'après avoir repris contact avec son responsable des désignations afin de connaître sa situation réelle.

**Mail de Nicolas HUET concernant une demande de remboursement de frais kilométriques suite à un dépassement du barème.**

Le dossier sera traité par le Président de la CRA.

**Mail du 28/02 du Président du club de Bourg-Blanc concernant la désignation des arbitres.**

Pris note. La commission précise qu'elle est la seule compétente pour la désignation des arbitres.

**Mail du 23/02 de Nicolas MADEC, arbitre R1 du District 56, informant la CRA de son arrêt de l'arbitrage à la fin de la présente saison.**

Pris note. La commission le remercie pour les services rendus à l'Arbitrage Breton.

**Mail du 27/03 du responsable désignations 35 de la CRA s'agissant de la demande de Samuel ROBERT pour changer de fonction arbitrale**

La commission valide sa demande d'affectation en tant que R3 au 1<sup>er</sup> juillet 2025.

**Courriel de Jean-François EVENO, responsable de la section sport études arbitrage relatant le comportement d'un éducateur de l'EA Guingamp lors d'un match U15 ELITE LBF – EA GUINGAMP**

Le dossier a été transmis à la commission de Discipline.

**Courriel du 24/03 de Wilfried DUJARRIER, arbitre R3 du District 29, informant la CRA de sa mobilité géographique hors Bretagne.**

Pris note, le dossier sera transféré sur demande de la Ligue concernée.

**7.5. Questions diverses**

**Tests physiques des arbitres de District évoluant sur des compétitions de Ligue**

Ce point sera travaillé en vue de la CRA du 5 juillet (avec les présidents de CDA) notamment pour adopter des exigences communes sur les désignations des assistants en R2.

**7.6. Agenda des instances**

**Section « Féminine » de la CRA**  
**Le jeudi 24 avril à 20h (visio)**

**Réunion CRA restreinte**  
**Le mardi 22 avril à 20h (visio)**

**Réunions CRA Plénières**  
**Vendredi 25 avril à 17h30 à Montgermont**  
**Mercredi 21 mai à 17h00 à Ploufragan (CRA de classement)**  
**Samedi 5 juillet à 15h à Montgermont (CRA avec présidents de CDA)**

**Le Président**  
**Alain LEAUTE**

**Le Secrétaire**  
**Gérard MIGNON**